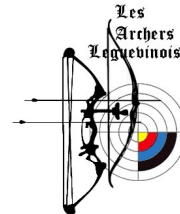




LES ARCHERS LEGUEVINOIS



TIR EN SALLE (Gymnase des Pins Verts au collège)

École de tir – entraînement encadré (samedi matin)		Entraînement libre (selon disponibilité des encadrants)	
Jeunes de 11/15 ans	de 09h00 à 10h30	Adultes et jeunes autonomes	Dimanche matin de 09h30 à 11h30 (merci de s'inscrire sur le site (la vie du club/réservation des séances))
Poussins de 8/10 ans	de 10h30 à 12h00		Mardi soir de 20h à 23h
Adultes débutants (adultes de plus de 2 ans de pratique suivant la place disponible), Jeunes de 16 ans et plus			

Les compétiteurs confirmés pourront venir sur les deux créneaux gymnase du samedi matin en fonction de la place disponible.

TIR EXTÉRIEUR

Les entraînements sur le pas de tir extérieur, sous responsabilité d'un responsable de tir, sont possibles :

- le samedi de 09h15 à 11h45,
- le dimanche de 09h30 à 11h30,
- le mardi soir et le jeudi soir à partir de 19h00.

TIR NATURE / 3D

Les entraînements extérieurs en forêt sont réservés aux archers de parcours. Les archers de parcours mineurs doivent être accompagnés d'un archer de parcours adulte. Les entraînements se font sous leur responsabilité.

INSCRIPTION

L'inscription se fait sur le site.

Lors de l'inscription, il vous sera notamment demandé de remplir, scanner et charger le document FFTA « Demande de renouvellement de licence » et éventuellement un certificat médical autorisant la pratique du tir à l'arc en compétition.

Nouveaux Adhérents

Le dossier complet, incluant un certificat médical autorisant le tir à l'arc éventuellement en compétition, est obligatoire dès la première séance.

Votre dossier sera définitivement pris en compte après la séance d'essai.

Vous devrez alors fournir le samedi :

- Si vous n'avez pas d'adresse internet, 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'archer,
- 1 photo,
- 3 chèques (location, caution et cotisation) - cf Tarifs annuels

L'ensemble de votre dossier vous sera restitué si vous ne souhaitez pas donner suite, à condition d'en faire part au club après la séance d'essai.

COTISATION

Licence jeune (1ère licence, incluant 10€ pour le tee-shirt)	95 €	Licence adulte compétiteur	107 €
Licence jeune (renouvellement)	85 €	Licence adulte non compétiteur	99 €
		Licence adulte non pratiquant	56 €

Nb : une réduction Famille de 10€ est applicable sur la 2ème cotisation et les suivantes

LOCATION

Location du matériel (kit de Base)	40€ (1)
Location du matériel (kit de Compétition)	55€ (1)
Caution lors de la location de l'équipement	150€ (2)

(pour des raisons comptables, il est demandé d'établir 3 chèques)

Chaque kit est composé de : 1 housse d'arc,
1 repose arc, 1 stabilisateur, 1 viseur, 1 palette, 1 fausse corde
+ 1 arc d'initiation pour le kit de **Base**
ou 1 arc de compétition pour le Kit de **Compétition**

(1) A l'issue de la séance d'essai, l'archer devra acheter les accessoires suivants :

carquois + 8 flèches + protège-bras (Budget de 50€ env.)


Il est préférable de prendre conseil auprès des responsables du club avant l'achat.

(2) Sauf en cas d'une réinscription pour la saison suivante, le kit de Base (ou de Compétition) est à restituer à la fin de la saison, fin juin au plus tard.

Passé ce délai, le chèque de caution sera encaissé.



CONTACTS

mail		archersleguevinois@gmail.com		
Téléphone		Présidente	Françoise ANDERS	06-79-69-11-87
		Secrétaire	Régine GONZALEZ	06-14-17-41-13
		Trésorière	Sylvie HEMON	07-86-01-73-84
Site Web		https://www.lesarchersleguevinois.fr/		

LIENS UTILES

Comité Départemental de Tir à l'arc (CD31)		https://cd31arc.fr/tir/
Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie (CRTAO)		https://arc-occitanie.fr/
Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)		https://www.ffta.fr/